

REQUIEM

AU BORD DES ROUTES

Les petits monuments funéraires, édifés sur les lieux d'un accident mortel, sont de plus en plus nombreux. Une manière, pour les familles, de lutter contre l'oubli

L suffit de quitter la nationale et de couper vers Gisors et Beauvais, à mi-chemin entre Marines et Magny-en-Vexin. Ce petit trait sur la carte, dans le Val-d'Oise, qui

porte le nom de D43 : c'est là. L'endroit n'a rien de particulier. Une brave route départementale toute droite et bien balisée qui fend la plaine entre des champs verdoyants. Et soudain, sur le bas-côté, à deux ou trois mètres du bitume, quelque chose nous fait signe. Un amoncellement coloré et kitsch, très incongru dans ce paysage si lisse. Comme un minuscule temple païen surchargé d'objets de toutes sortes, édifé autour d'un panneau blanc.

Pas le temps de s'arrêter. Les voitures et les camions vont bon train sur la petite D43. A peine le temps de voir la photo d'une fillette sur le panneau et d'y lire cette écriture enfantine : « Marilou, 9 ans ». Le temps d'être dérangé par des sentiments confus et bizarres. De lever le pied de l'accélérateur, quelques minutes. Avant de retourner vite à ses affaires.

A 9 ans, le 1^{er} janvier 2002, Marilou Poinsoit était tuée par un chauffard sur la D43. Elle rentrait de vacances à Cuba avec ses parents et ils étaient allés réveiller tous les trois chez des amis. Ils revenaient tranquillement, doucement, au petit matin. En face d'eux, sur la route toute droite, trois jeunes hommes rentraient eux aussi d'un réveillon. Ils étaient défoncez au cannabis. Le conducteur, se sentant « trop stoned », avait passé le volant à son copain. Celui-ci n'avait pas le permis. Le cannabis ne l'a pas aidé à distinguer les balises de la route. Juste avant de croiser la voiture de la famille Poinsoit, il a dévié sur la gauche et l'a percutee de plein fouet.

C'est tout. Le silence, les phares dans la nuit, un moteur qui continue de ronfler faiblement. Les trois amis stupéfiés ont subi quelques égratignures. Le père de Marilou, qui conduisait, s'en est sorti avec des bleus. La mère de Marilou, assise à côté de lui, a eu la clavicule cassée par le choc de l'airbag. Quant à Marilou, 9 ans, elle dormait à l'arrière de la voiture avec sa ceinture de sécurité. Son père est allé la voir. « Marilou ne va pas bien », a-t-il dit à sa femme. Nadine Poinsoit a pensé qu'elle dormait. Le chien jappait à côté de la petite, indemne. Marilou ne s'est jamais réveillée.

Vous avez sûrement remarqué, sur les bords des routes nationales, des panneaux en forme de silhouettes de cadavres. Parfois une, ou deux, ou cinq qui se chevauchent. Avec ou sans l'explication : « Sur cette route, en 2004, 5 morts. » Ces alarmes macabres et officielles sont destinées à inciter à plus de prudence, dans le cadre de la prévention contre l'insécurité routière.

Des signes d'un autre genre fleurissent de plus en plus souvent sur les bords de route, en France et à l'étranger : ces petits monuments païens chargés d'effigies, de textes et de portraits, agrémentés sans cesse par les proches ou les passants intrigués. Comme des produits dérivés de l'habitude ancienne consistant à déposer chrétiennement une Sainte Vierge, une croix ou des fleurs sur le lieu de l'accident.



Les petits mémoriaux fleurissent au bord des routes (ici dans l'Oise, sur la D43), chargés d'effigies, de portraits ou de bouquets, et souvent entretenus par des riverains.

500 000 morts en France depuis la seconde guerre mondiale : des anonymes, un chiffre abstrait. Et pas un monument aux morts de la route, excepté ces anarchiques rites contemporains. Une manière singulière de crier contre l'oubli.

« Lors d'un accident, note la mère d'Anne Sellier, une jeune femme de 21 ans à la beauté bouleversante tuée par un chauffard en 1986, on nettoie la route. On retire les corps, les ours en peluche. On vous dit cette chose horrible : "Tout est dégage." Les voitures passent. Chacun regarde sans regarder et pense : "Ouf, ce n'est pas moi !" Ou : "Ça va me mettre en retard." Cet évitement est insupportable. Personnellement, je n'ai pas fait d'ex-voto. Je n'y ai pas pensé, ou du moins j'ai fait autre chose. Mais ces monuments sont une manière comme une autre de marquer le lieu où votre vie a basculé, et que tout tend à effacer. Pour les autres, c'est un signal d'alerte. Pour soi-même, c'est un cri d'alarme. »

« Ces monuments sont une manière comme une autre de marquer le lieu où votre vie a basculé, et que tout tend à effacer »

CHRISTIANE SELLIER

Un photographe, Olivier Verley, travaille depuis des années sur ces étranges stèles funéraires. Cela donne une série intéressante de photographies en noir et blanc, un « paysage traversé » qui donne à penser, non sans malaise, à une part intime de notre société.

Les Poinsoit étaient peu préoccupés d'y réfléchir. Marilou fut incinérée et son père avait fabriqué dans son coin un panneau blanc où il avait inscrit, en copiant l'écriture de sa fille : « Marilou, 9 ans », à côté d'une photo agrandie.

Que faire de ce panneau ? Et des fleurs apportées de toutes parts pour la cérémonie ? La réponse fut instinctive. Sans se poser de questions, les proches se sont diri-

gés vers le lieu de l'accident. Le père de Marilou a planté là son panneau. Les fleurs ont été déposées tout autour. Les enfants présents ont ajouté ce qu'ils avaient, des ours en peluche, des jouets. « Ce n'était pas prémédité, dit Nadine. Quand j'ai vu que ma fille était réduite à deux lignes dans la rubrique "faits divers" du canard local, je n'ai pas supporté. Je n'ai pas supporté du tout. Alors, le panneau et les fleurs, ça s'est fait comme ça. Sans le savoir, c'était notre premier geste symbolique de révolte. »

Les habitués de la D43 connaissent bien le « temple à Marilou ». Des conducteurs de passage s'y arrêtent par curiosité. Des proches s'y rendent en hommage, comme sur une tombe. L'édifice est constamment enrichi de fleurs et d'objets de toutes sortes. Nadine Poinsoit, elle, n'y va presque plus. Elle demande aux derniers visiteurs « à quoi il ressemble, maintenant ».

La photo de Marilou est un peu délavée. Sur le panneau sont suspendus un ours en peluche, une poupée, un singe en plastique et d'autres bibelots. Une boîte aux lettres est accrochée à l'arrière du panneau mais beaucoup de messages sont écrits à même le bois, au marqueur. Ils s'effacent, laissent la place aux suivants. « Je passe souvent te voir. Je pense à toi ! Gros bisous. Salomé, 9 ans. » « Tu me manques beaucoup. Gros bisous. Ta meilleure amie. » Quelqu'un a posé par terre une vierge en granit. Il y a aussi un hibou en bois, une main de Fatma, des bonbons, une petite voiture bleue, des jonquilles fraîchement cueillies. « Ah bon ? Des jonquilles ? » Nadine Poinsoit sourit. Le « temple à Marilou » vit sa vie.

Elle s'était inquiétée de l'avenir du petit monument, une fois édifé, et avait appelé la Direction départementale de l'équipement (DDE) pour obtenir l'autorisation de le maintenir en place. Ce fut tout une aventure. « Je n'avais pas du tout envie qu'ils le virent, explique Nadine. Déjà, pour avoir la bonne personne au bout du fil, je ne vous dis pas ! Quand je l'ai enfin eue, elle m'a dit, texto : "Si vous voulez l'autorisation, vous ne l'aurez jamais. Mais si vous mettez votre panneau, on ne vous le retirera pas." »

Devant ces hommages spontanés aux disparus, installés à l'endroit de l'accident et sans l'accord du préfet, les pouvoirs publics sont en effet perplexes : « Nous sommes partagés entre le respect pour ces petits monuments et le fait qu'on ne peut pas tout accepter au bord de la route, explique le magistrat Rémy Heitz, délégué interministériel à la sécurité routière. S'ils ont un effet réel sur le

plan de la prévention et de la dissuasion, ils sont disposés de manière anarchique et peuvent avoir l'effet inverse : bouquet de fleurs + virage dangereux, cela peut faire une catastrophe de plus. »

Peut-on s'approprier le bord de route ? Rémy Heitz s'interroge et se garde de trancher. « C'est un sujet à prendre avec beaucoup de précautions car il touche à notre civilisation, au culte des morts et pas seulement à la sécurité routière. Le lieu de culte de la personne disparue se déplace du cimetière vers le lieu de la mort. »

Albin Satonay avait 23 ans. Le 1^{er} octobre 2002, à 12 h 30, il a dit à sa mère : « Ciao, Mam, à tout ». A 14 heures, Martine Satonay était convoquée à la morgue.

Albin allait rejoindre son frère pour déjeuner et conduisait tranquillement sa moto sur la nationale 205, en Haute-Savoie, entre Le Fayet et Sallanches. Un automobiliste chargé au cannabis fonçait à 150 km/heure sur la file de gauche de la nationale. Ceux qui roulaient en sens inverse l'ont évité de justesse. Sauf Albin.

VERS Domancy, à la hauteur d'Intermarché, le chauffard l'a percutee de plein fouet. Le jeune homme a été éjecté 45 mètres plus loin. De sa moto, il ne restait que la roue arrière. Ses parents ont d'abord planté des fleurs à l'endroit de l'accident. Mais pour Martine Satonay, il fallait aller plus loin. A la manière des Poinsoit, ce fut un sentiment d'urgence. « Je voulais que tout le monde sache. Ce n'était pas possible que mon enfant soit mort pour rien. Je voulais que cela puisse au moins aider les autres à prendre conscience. Ce n'est pas une histoire de commémoration, je n'ai pas besoin de ça pour penser à lui. Mais je peux grâce à lui trouver la force de mener une bataille. »

La DDE a refusé aux Satonay le droit de placer une « silhouette » sur son territoire. Martine Satonay a alors demandé l'autorisation au propriétaire du champ mitoyen du bord de la route. Elle s'est fait offrir une « silhouette » par un membre de la Ligue contre la violence routière. Les parents ont noté dessus ces quelques mots : « Albin avait 23 ans. »

Le 1^{er} octobre 2004, une petite centaine de personnes protégées par la gendarmerie aidaient les parents d'Albin à planter leur silhouette entourée de fleurs. L'endroit est dangereux. Impossible aux passants de s'arrêter pour l'enrichir mais le pari de Martine

est gagné : sur la route d'Intermarché, on ne voit plus qu'Albin et les fleurs à ses pieds. Et comme Nadine Poinsoit, Martine met son énergie au service de l'instruction des jeunes sur la délinquance routière. La silhouette d'Albin lui sert de point de départ : « Cette silhouette a un père, une mère, un frère, leur dit-elle. C'est tout une famille qui est maintenant bancal. »

De l'Amérique latine au nord de l'Europe en passant par les îles du Pacifique, les temples des bords de route font partie du paysage familial. Leur prolifération intrigue l'anthropologue Pascal Dibie, qui s'intéresse notamment à l'évolution du traitement de la mort. « Avec ce type d'ex-voto improvisés, dit-il, on est au-delà du culte de la personne disparue. Il s'agit plus d'un lieu de mémoire destiné à marquer à la fois l'absurdité d'une telle mort et le fait qu'elle ne doit pas rester inutile. C'est l'expression de notre modernité, de la mort causée par la technique, d'une société qui se nomadise. De plus en plus de gens bougent, parcourent des dizaines de kilomètres en un jour sans s'en rendre compte. Or les nomades enterrent les leurs sur le lieu même de la mort. C'est un point de repère dans une vie de vitesse. »

Marilou n'aura jamais 10 ans. Au moment de leur accident, les Poinsoit habitaient Hadancourt-le-Haut-Clocher, à 7 kilomètres de là. Depuis, tout a explosé. Philippe s'invente une nouvelle vie comme skipper au Sénégal, Nadine loue un studio à Montmartre et le rejoint parfois. Elle a abandonné son métier de psychologue, elle se lève tard, ne se maquille plus, n'a plus de désir pour rien, malgré son mari et ses trois fils aînés.

Reste le petit temple au bord de la D43. Et à partir de lui, l'association Marilou fondée tout aussi spontanément. Puis la « loi Marilou », article 2003-87 du code pénal faisant un délit de l'usage des stupéfiants au volant. « Cette bataille, c'est ce qui me permet de me maintenir un peu vivante. Une façon pour moi de m'occuper encore d'elle », dit Nadine Poinsoit.

Avant elle, Geneviève Jurgensen – mère de deux petites filles mortes en avril 1980 sur l'autoroute du Nord et à l'origine, en 1983, de la fondation de la Ligue contre la violence routière – et Christiane Sellier avaient chacune fondé une association et fait progresser la justice contre la violence routière et l'alcool au volant. Une même lutte contre l'esquive et « la mort inutile ».

Marion Van Renterghem